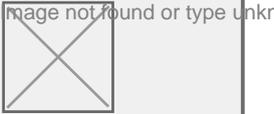


Action socio-linguistique complémentaire du CIR

Financement



Formation professionnelle continue
Actions sociolinguistiques complémentaires (ASL)

N° de marché :DIAN-ASL

Organisme responsable et contact

CRI - BEARN SOLIDARITE
Gonzague Amyot d'Inville
 06.70.60.38.64
 gonzague.amyotdinvill@croix-rouge.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Primo-arrivant

Sélection :

Dossier
 Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Primo-arrivant, réfugiés

Prérequis pédagogiques :

Primo-arrivant, réfugiés sans niveau spécifique un entretien de positionnement à l'arrivée. Orientation en fonction du niveau (débutants, intermédiaires ou avancés)
 Prérequis en fonction du niveau d'entrée souhaité et du niveau d'atteinte visé

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Dans la continuité du niveau dispensé par l'OFII et dans l'objectif d'atteindre le niveau A2, il s'agit d'encourager l'apprentissage du français par l'intermédiaire d'ateliers socio-linguistiques, séances de FLE par thèmes et accompagnement vers l'emploi (ateliers TRE) Formation 3 jours par semaine pendant 12 semaines

Contenu et modalités d'organisation

Les Ateliers sociolinguistiques doivent permettre aux bénéficiaires : - de découvrir, d'explorer et de s'appropriier les espaces publics et codes sociaux de l'environnement, - de favoriser leur mobilité en situation réelle et leur accès à la vie culturelle, - de développer leurs compétences dans la vie sociale (démarches auprès des services publics, accompagnement dans la scolarité de leurs enfants...) - d'acquérir des compétences de communication afin de mieux s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. - de mieux s'approprier leur environnement direct et de renforcer leur confiance en soi A savoir sur les ASL Dans les Ateliers sociolinguistique, différents ateliers thématiques (vie sociale et citoyenne, vie éducative, emploi...) sont proposés aux personnes pour répondre à leurs attentes. Ces ateliers viennent en complémentarité des formations linguistiques délivrée par l'OFII ou d'autres financeurs public.

Durées de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Gratuité de l'action (prise en charge par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Education Nationale) Complémentarité avec d'autres formations linguistiques (formations linguistiques de l'OFII ou de type OEPRE)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00511931	du 01/01/2024 au 31/12/2024	(64)	CRI - BEARN SOLIDARITE		Non éligible	FPC